



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B 1

N° de demande : 2018-6582
Demande : B.1.1 : nouvelle source, même titulaire
Produit : Fongicide biologique Mycostop de qualité technique
N° d'homologation : 26264
Principe actif (p.a.) : Souche K61 de *Streptomyces griseoviridis*
N° de document de l'ARLA : 2957055

But de la demande

La présente demande concerne l'homologation d'un nouveau site de fabrication du fongicide biologique Mycostop de qualité technique.

Évaluation des propriétés chimiques

Les résultats de l'estimation de l'activité du produit et de l'analyse de la contamination microbienne fournis par le demandeur appuient l'homologation du nouveau site de fabrication du fongicide biologique Mycostop de qualité technique.

Évaluation de la valeur et des effets sur la santé humaine et sur l'environnement

Aucune évaluation de la valeur ou des effets sur la santé humaine et l'environnement n'était requise pour la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a examiné l'information fournie à l'appui de l'homologation du site de fabrication du fongicide biologique Mycostop de qualité technique. D'après les résultats de cet examen, le site de fabrication du fongicide biologique Mycostop de qualité technique est acceptable.

Références

N° de l'ARLA Référence

2849039	2018, ANALYSIS FOR MICROBIAL CONTAMINANTS, DACO: M2.10.1, M2.10.2, M2.2, M2.3, M2.7.1, M2.8, M2.9.2, M2.9.3 CBI
2868633	2018, ANALYSIS FOR MICROBIAL CONTAMINANTS, DACO: M2.10.2, M2.9.2, M2.9.3 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.